

« Honorer et protéger dans la mort est un juste tribut à celui qui, dans la vie, a défendu l'honneur de sa patrie. »

Arthur Hair, fondateur du Fonds du Souvenir



Arthur Hair - (1873-1947)

Vie militaire

Le Fonds du Souvenir au Canada doit son origine à Arthur Hair. Né à Londres en Angleterre, le 14 juin 1873. Hair émigre au Canada à l'âge de 13 ans.

La carrière militaire d'Arthur Hair débuta en 1889 lorsque, à l'âge de 16 ans il s'enrôla comme clairon dans Le Régiment de l'Artillerie canadienne à Québec. En 1891, il fut transféré à la Force permanente en tant qu'artilleur dans la batterie "B".

En 1899, Hair libéra de l'Armée canadienne et retourna en Grande-Bretagne. Il s'enrôla immédiatement dans le Royal Horse Artillery et fit son entraînement à Woolwich et à St John Wood à Londres et fut incorporé à la batterie "A" et affecté à la garnison impériale de Meerut, en Inde.

En 1900, la guerre faisait rage en Afrique du Sud, l'unité de l'artilleur Hair fut envoyée dans le Natal et combattit dans toute l'Afrique du Sud et pour la durée de la campagne. La tension du service continu sapait ses forces et en 1902 il fut libéré de l'armée pour des raisons de santé. L'artilleur Hair reçut la *Queen's South African Medal* avec sept agrafes de bataille - nombre exceptionnellement élevé, qui témoigne des difficiles campagnes de sa batterie.

En 1903, Hair retourne au Canada, avec son épouse, Janet McIntyre, et sera le chef des préposés aux soins du *Montreal General Hospital*. Il conserva un lien avec la vie militaire en se joignant à la 5e Ambulance de campagne, Service de santé de l'armée canadienne, Milice active non permanente où il servit de 1906 à 1909 et atteignit le grade de sergent-major. Son certificat de démobilisation indiquait qu'il avait " accompli ses tâches de façon efficace et sa conduite était exemplaire", Hair était âgé de 37 ans.

Sa compassion pour les vétérans.

En décembre 1908, un vieil homme, James Daly, est trouvé inconscient dans l'entrée d'un immeuble du centre-ville. Il est transporté à l'Hôpital général de Montréal pour cause d'hypothermie et de malnutrition - il est à l'article de la mort.

Arthur Hair remarque une enveloppe bleue sortant de la poche du manteau de l'homme éprouvé. Hair, lui-même ancien combattant, reconnaît le type d'enveloppe envoyée aux soldats démobilisés de l'Armée britannique. Il ouvre l'enveloppe, seule possession de ce pauvre Daly, et constate qu'il a servi durant 21 ans et combattu pendant la guerre de Crimée de 1854 à 1856.

À l'époque, les programmes sociaux, dont l'aide sociale et l'assurance-maladie, n'existent pas et de nombreux anciens combattants britanniques qui ont émigré au Canada se retrouvent dans la misère, surtout à leurs vieux jours. Leur pension militaire est maigre et, dans bien des cas, ces hommes qui ont fait preuve d'un grand courage n'ont pas les moyens de payer leurs propres funérailles.

Hair tient à ce que Daly ait des funérailles convenables et se tourne vers des organisations locales d'anciens combattants. Les quelques organisations de l'époque ne sont pas en mesure d'assumer les frais d'inhumation des anciens combattants appauvris.

Hair est consterné à l'idée que Daly n'aura peut-être pas un enterrement convenable et sollicite l'aide de ses amis et collègues. Cet épisode engage Hair dans un autre tournant de sa vie, qui mènera à la création du Fonds du Souvenir.

Arthur Hair continua avec le Fonds du Souvenir jusqu'à sa mort en 1947. Le Fonds du Souvenir était une organisation de premier plan à l'échelle nationale. Son acte de compassion avait changé le paysage des vétérans canadien à jamais.



Il fut enterré au Champ d'honneur national du Fonds du Souvenir, à Pointe-Claire, Québec. Le Champ d'honneur national est le seul cimetière canadien privé, à but non lucratif, entièrement réservé aux militaires et à leurs proches. À ce jour, plus de 22 000 vétérans et leurs proches y sont inhumés. Sa tombe est au rond-point des Administrateurs qui entoure la Croix du Souvenir.

Le Fonds du Souvenir

La Mission du Fonds du Souvenir est de veiller à ce qu'aucun vétéran ne soit privé de funérailles et d'une inhumation dans la dignité, ainsi que d'une pierre tombale militaire, dû à un manque de ressources financières au moment du décès.

Son mandat principal est d'administrer le Programme de funérailles et d'inhumation d'Anciens Combattants Canada, lequel fournit une aide financière pour les funérailles, l'inhumation et pour l'installation d'une pierre tombale sur les sépultures de VétéranS canadiens et alliés admissibles.

Le [Fonds du Souvenir](#) est un organisme qui joue un rôle important depuis 1909. Le Fonds, qui est exploité en collaboration avec Anciens Combattants Canada, veille à ce que les anciens combattants admissibles obtiennent les fonds nécessaires à la tenue de funérailles, à des services d'inhumation et à des pierres tombales convenables. Le Fonds appuie également des projets de commémoration à la grandeur du pays.

Le Fonds travaille souvent en coulisse, mais ses activités sont toujours d'une importance significative. Son histoire prend appui sur la détermination d'hommes et de femmes prêts à offrir aux vétéranS la reconnaissance que leur ont value leur service et leur sacrifice.

Le Fonds du Souvenir a aidé plus de 145 000 vétéranS depuis sa constitution. Il a contribué à la prestation de services d'inhumation de vétéranS non seulement au Canada, mais également aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie, en Grèce, en Espagne, en Guyane et au Zimbabwe.

Novembre 2021.

Major (ret) Richard Gratton, CD - ARC